

PROCESSUS : **II. PARCOURS DE LA PERSONNE ACCUEILLIE**

Thème : « 4. Maintien et restauration de l'autonomie »

Dates 2023 : 22 septembre, 29 septembre, 13 octobre, 20 octobre

Dates 2024 : 29 mars



---

## COMPTE-RENDU

---

### Constat de l'existant :

- Activité physique adaptée (plusieurs ateliers dont atelier marche en extérieure)
- Intervention kiné extérieure
- Repérage des rythmes préférentiels
- Adaptation de l'environnement (ergonomie des installations) et du matériel
- Vaisselle adaptée (verres, couverts, assiettes, tapis anti-glisse)
- Repas texturés
- Aide pour aller voter
- Mobilité externe gérée par les entourages proches
- Courses par livraison de l'épicier 1 lundi sur 2
- Courses en magasins et sorties marchés
- Piscine à Moulins
- Intégration dans le PAI

### Point d'amélioration :

- Différentiel de rythme entre résidents et soignants
- Tendance naturelle à devancer la personne sur les actes de la vie quotidienne pour aller plus vite
- Adaptation des penderies et des rangements
- Bilan ergo motricité fine
- Lavage et rangement de la vaisselle adaptée pour un usage réservé aux résidents
- Manger main à développer en UVP et hébergement classique pour les problèmes de préhension (suivants bilans ergothérapeutes)
- Repérages des troubles de la déglutition
- Personnalisation des textures
- Aide à l'autonomie administrative
- « Matériel » Humanitude pour maintenir le résident dans la position du sujet de soin (par opposition à l'objet de soin) : bilan de verticalisation, toilettes évaluatives, ...
- Méthode PASS – PAR (méthode PAI)
- Accompagnement à la préparation du décès
- Mise en place d'un accompagnement social, y compris par des intervenants extérieurs.
- Ateliers numériques (téléphone/ordinateur)

**Objectif global :** Permettre à la personne âgée de rester actrice de sa vie

---

**PROCESSUS : II. PARCOURS DE LA PERSONNE ACCUEILLIE**

Thème : « 4. Maintien et restauration de l'autonomie »

Dates 2023 : 22 septembre, 29 septembre, 13 octobre, 20 octobre

Dates 2024 : 29 mars

**✚ OBJECTIF STRATEGIQUE n°1 : Maintenir et restaurer la mobilité / verticalité**

- **Objectif Opérationnel 1** : proposer des activités permettant de conserver la mobilité
  - **Fiche action 1** : évaluation individuelle de la mobilité / Toilettes évaluatives
  - **Fiche action 2** : programme d'accompagnement individualisé ou collectif
- **Objectif Opérationnel 2** : proposer des matériels adaptés aux personnes
  - **Fiche action 3** : diagnostic ergonomique et préconisations matériels
- **Objectif Opérationnel 3** : favoriser la verticalité des personnes
  - **Fiche action 4** : favoriser le petit-déjeuner/déjeuner hors du fauteuil roulant

**✚ OBJECTIF STRATEGIQUE n°2 : favoriser et protéger l'autonomie sociale, affective, sexuelle, administrative, financière et médicale**

- **Objectif Opérationnel 1** : restaurer et développer l'autonomie sociale et administrative
  - **Fiche action 5** : recensement des réseaux et interlocuteurs intervenants extérieurs et mise en relation (HAD, UDAF, maison de l'autonomie CD 03 ...)
  - **Fiche action 6** : information sur l'habilitation familiale aux résidents/familles
- **Objectif Opérationnel 2** : favoriser l'autonomie affective et sexuelle
  - **Fiche action 7** : respect de l'intimité (panneaux, toc toc, présence des soignants mise pour indiquer un soin en cours)
- **Objectif Opérationnel 3** : favoriser l'autonomie financière
  - **Fiche action 8** : mettre en place des dispositifs « monétisés »